



Société Mutualiste d'Assurances Neutra
Rue de Joie 5 à 4000 Liège
N° d'entreprise : 0472.020.311
Tél. : 04 254 54 90 Fax : 04 254 54 37
Email : Info@neutrahospi.be

GARANTIES NEUTRA OPTIMUM AU 01/01/2015

Hospitalisation (180 jours maximum par année civile)

Max 3.000 € par an.

Hospitalisation de jour (facturation d'un maxi ou mini forfait)

Max 200 €/hospitalisation.

Franchise annuelle

200 € par an (hors Hospitalisation de jour).

Séjour en hôtel hospitalier

5 €/jour.

Accouchement à domicile

150 €

La stérilisation, la contraception, l'insémination artificielle et la conception in vitro non remboursées par l'INAMI

Remboursement de maximum 60 euros.

Territorialité

Remboursement uniquement pour les hospitalisations en Belgique.

Montant des primes mensuelles par ménage

Sans personne à charge(*)	10,29 €
Avec personne à charge(*)	13,37 €

(*) Selon la réglementation de l'A.M.I concernant les bénéficiaires repris à l'article 123 de l'AR du 03 juillet 1996.